PAMPHI-LIEN

Journal d'information sur Saint-Pamphile

Saint-Pamphile naturellement!

180e ÉDITION - JUIN 2023

Règlement sur le colportage

La municipalité de Saint-Pamphile tient à vous rappeler que selon le règlement 290, tout colporteur doit posséder un permis émis par la municipalité, il est dans l'obligation de vous le présenter. Il est toujours laissé à votre discrétion de recevoir ou non ces personnes chez-vous.

Bureau municipal

22 et 29 juin
8 h à 13 h

23 et 30 juin
Fermé

Retour du programme RénoRégion

Ce programme offre une possibilité d'aide financière aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent dans un milieu rural afin qu'ils puissent effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs défectuosités majeures répondant aux critères du programme. Des formulaires d'inscription sont disponibles au bureau municipal ou sur notre site internet : saintpamphile.ca/subventions

Permis piscine et spa

Il est obligatoire d'obtenir un permis de la municipalité pour l'installation d'une piscine ou d'un spa. Lors de votre demande de permis, nous vous remettrons un résumé des règles de sécurité qui sont primordiales. Il en va de la sécurité de votre famille, mais aussi de celle des voisins. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Pascale au 418-356-5501 .

Cueillette des bacs	
7-8 juin	14-15 juin
21-22 juin	29-30 juin

Bibliothèque Marie-Louise Gagnon

L'horaire d'été sera en vigueur à compter du 25 juin :
Ouvert le mercredi de 18 h 30 à 20 h

Jeudis culturels

Sur le parvis de l'église, à 18 h 30

1er juin : Open mic (micro ouvert) *avec Marianne Le Gendre*
8 juin : Territoires de l'âme - Chapitre 5 *avec Samuel Saint-Pierre*
15 juin : Danse country *avec Jade Bernier*
29 juin : Atelier au rythme des saisons *avec Marie-Soleil Vaillancourt*

3, route Elgin Sud, Saint-Pamphile, G0R 3X0

Tél : (418) 356-5501 www.saintpamphile.ca

Inscrivez-vous à notre infolettre via notre site Internet www.saintpamphile.ca